



– Sites liés –

Recherche



Recherche avancée

[Accueil](#) | [Nouveautés](#) | [Liens](#) | [Contact](#) | [Glossaire](#)

[Aide](#) | [Plan du site](#) | [A propos du site](#)

Imprimer Envoyer à

HCPN

[Base légale](#)

[Historique](#)

[Missions et tâches du HCPN](#)

[Protection nationale](#)

[Plans nationaux](#)

[Actualités](#)

[Législation](#)



Dernière mise à jour de cette page le 16-10-2014

> [Accueil](#) > [HCPN](#) > Missions et tâches du HCPN

Missions et tâches du HCPN

[One up](#)

Le Haut-commissariat à la Protection nationale (HCPN) est un organe placé sous la responsabilité du Premier Ministre, ministre d'Etat, auquel revient la mission primaire d'assurer constamment et en toute circonstance la protection de la nation contre d'éventuelles menaces qui pourraient porter gravement atteinte à la souveraineté et à l'indépendance du pays, au libre fonctionnement des institutions, à la sauvegarde des intérêts nationaux et à la sécurité de la population.

Les missions du HCPN s'articulent autour de trois piliers principaux, à savoir la prévention et la gestion de crises majeures, à caractère civil ou militaire, la protection des infrastructures critiques nationales et européennes, et la coordination, au niveau national, de la lutte antiterroriste.

Le HCPN comporte aussi bien un champ d'action national qu'un champ d'action international.



SOUS-RUBRIQUES

- [Missions et tâches du HCPN sur le plan international](#)
- [Missions et tâches du HCPN sur le plan national](#)

[Haut de page](#)